

Challenges :

Au niveau de la ROB, la gestion des challenges est confiée au trésorier-adjoint. Il gère les stocks de trophées et fait imprimer les diplômes. Il effectue le suivi annuel pour décider d'une attribution définitive éventuelle. Le financement est assuré par la ROB.

Challenges par éleveur et par catégorie d'oiseaux :

Les lauréats des challenges annuels reçoivent un diplôme nominatif. Un éleveur qui est lauréat d'un challenge pour la troisième fois, au cours des vingt dernières années, reçoit un trophée qui lui est attribuée définitivement.

Les catégories d'oiseaux servant au calcul pour l'attribution d'un challenge sont les suivantes :

- 1 - CANARIS de CHANTS - Sections: A - B – C
- 2 - CANARIS de COULEURS LIPOCHROMES - Sections : D00 – D01
- 3 - CANARIS de COULEURS MELANINES CLASSIQUES - Section : D02
- 4 - CANARIS de COULEURS MELANINES NOUVELLES - Section : D03 à D13
- 5 - CANARIS de POSTURE PLUMES FRISEES - Groupes : E28 à E42.
- 6 - CANARIS de POSTURE PLUMES LISSES - Groupes : E01 à E27.
- 7 - EXOTIQUES à BEC DROIT - ESTRILDIDES – Sections F01 à F08.
- 8 - AUTRES EXOTIQUES à BEC DROIT – Sections F09 à F16
- 9- INDIGENES - Section: G (Tous les indigènes mutés ou non)
- 10 - HYBRIDES - Section : H
- 11 - PERRUCHES ONDULEES de POSTURE : - Section: I01
- 12 - PERRUCHES ONDULEES de COULEURS : - Section: I02
- 13 - PETITS PSITTACIDES : - Sections : J01 à J08 Inséparables - M01 à M08 Touis.
- 14 - EUPHEMES : - Sections : K01 à K05 Splendides, Elegantes, Turquoisines, à bouche d'or, de Bourke.
- 15 - MOYENNES PERRUCHES : - Sections : K06 à K14 Perruches : Calopsittes, Croupions rouges, Multicolores, à capuchon noir, à bonnet bleu, de Sparrman, à tête d'or, de Latham. – K16 – Perruches à oreilles jaunes – M09 à M13 Touis à ailes variées, Conures de Molina, Conures de Vieillot, Autres pyrrhuras (conures), Moyennes perruches américaines (conures) – M15 Conures veuves.
- 16 - GRANDES PERRUCHES : - Sections : K15 Perruches omnicoles – K17 à K33 Perruches de Pennant, Adélaïdes, Flavéoles, à ventre jaune, Gracieuses, d'Alexandra, Mélanures, Barnard, Conclurry, à collier jaune, Vinght-huit, à tête pourpre, Erythroptères, Royales, Cornues – L01 à L09 Perruches: à collier d'Inde, à collier d'Afrique, à tête de prune, à tête rose, de l'Himalaya, à moustaches, Alexandre, Derby, de Malabar, à longs brins. – M14 - M16 Conures : à tête d'or, de Jandaya, Nanday, à tête bleue, Veuves, de Patagonie, Magellanique , à long bec.
- 17 - PERROQUETS : - Sections : N01 à N09 Océaniens, Cacatoès, Africains, Pionus, Pionites, Amazones, Aras, Maillés.
- 18 - LORIS : - Section: N10
- 19 - COLOMBES DOMESTIQUES : - Sections : O01 et O05 Géopélies, Tourterelles rieuses.
- 20 - COLOMBES EXOTIQUES : - Sections O02 à O04 - O06 à O09 Autres colombes ou tourterelles ou colombines ou pigeons
- 21 - CAILLES et COLINS : - Sections : P01 à P03 Perdricinés, Odontophoridés.

Les challenges par éleveur et par catégorie d'oiseaux sont attribués de la façon suivante :

CATEGORIES : - 1 Canaris de chant, - 5 Canaris de postures , plumes frisées, - 8 Autres exotiques à bec droit, - 9 Indigènes, - 10 Hybrides, - 11 Perruches ondulées de postures, - 17 Perroquets, - 18 Loris, - 20 Colombes exotiques, - 21 Cailles et colins :

Il faut que l'éleveur ait au minimum 3 oiseaux notés 90 points ou plus, stams et individuels

confondus. La totalisation des 3 meilleurs pointages déterminera le classement des éleveurs dans la catégories. En cas d'égalité, à ce total seront ajoutées les notes des autres oiseaux des éleveurs concernés, toujours notés 90 points ou plus, avec possibilité de prendre en compte 20 de leurs oiseaux.

CATEGORIES : - 2 Canaris de couleurs lipochromes, - 3 Canaris de couleurs mélanines classiques, - 4 Canaris de couleurs mélanines nouvelles – 6 Canaris de postures , plumes lisses, - 7 Exotiques à bec droit , estrildidés, - 12 Perruches ondulées de couleurs, - 13 Petits psittacidés, - 14 Euphèmes, - 15 Moyennes perruches, - 16 Grandes perruches, - 19 Colombes domestiques :

Il faut que l'éleveur ait au minimum 5 oiseaux notés 90 points ou plus, stams et individuels confondus. La totalisation des 5 meilleurs pointages déterminera le classement des éleveurs dans la catégories. En cas d'égalité, à ce total seront ajoutées les notes des autres oiseaux des éleveurs concernés, toujours notés 90 points ou plus, avec possibilité de prendre en compte 20 de leurs oiseaux.

Ces calculs sont effectués, après paramétrage, par le logiciel Ornitho Expo, dès la fin des jugements.

Challenge inter-clubs :

Le calcul pour l'attribution du challenge inter-clubs s'effectue de la façon suivante :

Sont pris en compte tous les oiseaux notés 89 points et plus de chaque participant du même club.

Le total des points obtenus par ces oiseaux pour le club déterminera le titulaire du challenge.

En cas d'égalité (situation exceptionnelle), le départage se fera sur le nombre total d'oiseaux présentés par chaque club.

Ces calculs sont effectués, après paramétrage, par le logiciel Ornitho Expo, dès la fin des jugements.

Le trophée est attribué définitivement.

Challenge Protection

A l'occasion du Championnat de Bretagne annuel, un challenge protection est mis en place.

L'attribution s'effectue au vue d'un dossier relatant des actions de protection des oiseaux réalisées par un club. Les dossiers doivent être remis au délégué de la protection de la ROB, si possible, 1 mois avant la date de l'enlogement des oiseaux du concours. Le délégué de la Protection étudie les dossiers et fait son rapport lors de la réunion du bureau le samedi du championnat de Bretagne. A cette occasion et au vue du rapport, le bureau désigne le club lauréat pour l'année.

Le club reçoit un diplôme et une coupe, s'il l'a obtenu pour la troisième fois. La ROB lui remet également une subvention dont le montant est fixé par le bureau. Cette somme doit servir à mener des actions de protection des oiseaux.